



Communiqué de presse

Wednesday 18 June 2025

Une victoire pour l'eau et la biodiversité en Haute-Loire

Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand annule le projet de bassine à Chaspuzac, porté illégalement par la mairie de Chaspuzac.

Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a donné raison ce mercredi 18 juin aux associations **Bien Vivre à Chaspuzac**, **France Nature Environnement 43** et **SOS Loire Vivante** en **annulant le projet de création d'une bassine au hameau de Mauriac**, commune de Chaspuzac.

Cette décision est une grande victoire pour la préservation de l'eau et de la biodiversité locale.

Un petit pas pour Chaspuzac, un grand pas pour l'environnement. **Le tribunal a retenu l'une des nombreuses irrégularités du projet de retenue collinaire, qui visaient à échapper aux contraintes réglementaires protégeant la ressource en eau.**

Implanter une telle infrastructure dans une zone de montagne AOC "lentilles vertes du Velay" pour soutenir une agriculture intensive dépendante des engrais et pesticides était une aberration écologique.

La ressource en eau doit rester un bien commun, partagé équitablement et respectueusement. Il est inacceptable que des financements publics soient utilisés pour capter l'eau au profit d'une minorité au détriment de l'intérêt général. La source du Meynial **qui pourrait être potabilisée**, et le ruisseau de Mauriac doivent être protégés, et non détériorés pour servir des logiques productivistes **à court terme.**

« Cette décision est une source d'espoir pour toutes celles et ceux qui s'engagent pour la préservation du vivant. »

Patrice Chapat président de Bien Vivre à Chaspuzac



Cette victoire renforce notre engagement collectif **pour une gestion concertée, équitable et durable de l'eau**, en hiérarchisant ses usages : **d'abord pour les écosystèmes, puis pour l'eau potable et enfin pour les usages économiques et agricoles**

Les associations **Bien Vivre à Chaspuzac**, **France Nature Environnement 43** et **SOS Loire Vivante** continueront à jouer leur rôle de **vigie écologique**, plus que jamais essentiel dans un contexte de raréfaction de la ressource, de crise de la biodiversité et de réchauffement climatique.

Contacts presse

- ➔ Patrice Chapat – président Bien Vivre à Chaspuzac - 07 67 52 52 36
- ➔ Romain Pezet - bénévole SOS Loire Vivante - 06 47 42 01 25
- ➔ Gabriel Peyret - administrateur FNE 43 - 06 62 55 01 69

Pour aller plus loin

- ➔ [Jugement Mauriac](#)

France Nature Environnement Haute-Loire est LA fédération départementale d'organisations (associations, collectifs, sociétés, coopératives...) ayant des objectifs d'intérêt général dans les domaines de l'écologie et de la protection du vivant. Elle est la porte-parole d'un mouvement de plus d'une trentaine de structures présentes sur tout le territoire de la Haute-Loire. Retrouvez-nous sur [notre site](#), [Facebook](#), [Instagram](#).